

Le hadj et la grippe porcine

Jamais par le passé, le cinquième pilier de l'Islam, le Hadj, pèlerinage à la sainte Mecque, n'a suscité autant de débats, en rapport avec la grippe A (H1N1). Le pèlerinage à la Mecque préoccupe essentiellement les pays arabes qui craignent la multiplication des contaminations par cette grippe.

Le problème avait été abordé en juin notamment par l'Arabie Saoudite qui, déjà, avait recommandé aux pèlerins de la Omra nombres de précautions : les jeunes, les malades et les personnes très âgées devant s'abstenir d'y aller. La Tunisie avait même interdit à ses citoyens d'accomplir la Omra cette année.

Or, si les rites de la Omra peuvent s'accomplir toute l'année, ceux du hadj ne sont possibles qu'une fois par an. Et cette année le pèlerinage du hadj est prévu en novembre, période attendue de la seconde vague pandémique du virus A (H1N1).

La conférence du Caire qui a réuni début octobre les ministres arabes de la santé a recommandé l'interdiction du pèlerinage à toute personne dont l'âge est inférieur à 12 ans et supérieur à 65 ans.

La plupart des pays musulmans prennent au sérieux les alertes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à propos de la deuxième vague de la grippe porcine qui touchera le monde en automne. Ainsi, beaucoup de pays arabes viennent de recommander aux jeunes de moins de 12 ans, aux femmes enceintes, aux malades chroniques et aux personnes âgées d'éviter d'aller à la Mecque. La Tunisie, pour sa part, a interdit cette année le pèlerinage du hadj ; afin d'éviter les risques de contamination.

La prise en compte de ces recommandations et l'application rigoureuse des mesures préventives et de contrôle par les autorités saoudiennes pourraient permettre le déroulement du hadj dans de bonnes conditions. Et que Dieu préserve nos hadjis.

Nour-eddine Saoudi
Rédacteur-en-chef